



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

Lyautey, le résident : le Maroc n'est qu'une province de mon rêve / Guillaume Jobin
éd. Casa-Express - Magellan, 2014
cote : 60.203

Nous observons récemment que les ouvrages consacrés à Lyautey se suivent et ne se ressemblent pas. Président de l'école supérieure de journalisme de Paris et fondateur des écoles de Rabat, Casablanca, Alger et Tunis, Guillaume Jobin, époux d'une Marocaine, est fort d'une longue expérience et d'une bonne connaissance des pays du Maghreb, du Maroc en particulier. Il nous offre aujourd'hui, premier volume d'une trilogie consacrée à l'histoire de la France au Maroc, une étude couvrant les années 1912-1925, autrement dit les années Lyautey.

L'auteur évoque comme il se doit les principaux aspects controversés de la personnalité de son héros: l'homosexualité, point sur lequel il se montre assez affirmatif et bien documenté (pp. 72-74). Les opinions monarchistes dans lesquelles il ne voit qu'une ineptie (p. 48). Si Lyautey, "royaliste de collège" en ses jeunes années (il rendit visite au comte de Chambord et au pape Léon XIII), fut partisan de la monarchie, ce fut au Maroc. La formule le définissant comme "royaliste professionnel aux heures de bureau" (p. 104) est bien trouvée. Le retour au catholicisme en fin de vie, sur lequel Jobin semble plus sceptique (p. 356) pourrait n'avoir été qu'une récupération *in articulo mortis* par certains pêcheurs d'âmes qui l'ont revendiqué comme ils ont fait de Littré, de Rimbaud et de tant d'autres. D'ailleurs il n'est pas inexact d'écrire que *sa vie fut récupérée de tous côtés* (p. 107).

Jobin détruit la légende de Lyautey grand soldat. Il considère que ce n'était pas un militaire (p. 115), qu'il serait vain de voir en lui un grand chef de guerre, de l'envergure d'un Joffre, d'un Foch ou d'un Estienne (inventeur de l'arme blindée), et qu'il laissait conduire les opérations de pacification par ses adjoints (Mangin et Gouraud notamment) mais surtout par de jeunes colonels. Il encouragea cependant le recours à l'aviation et aux armes techniques, et favorisa la constitution de groupes mobiles de quatre à cinq mille hommes composés de compagnies de différentes armes, ce qui était une innovation pour l'époque.

C'était donc plutôt un diplomate, un politique, mais l'auteur nous dit non sans humour p. 246, que ce n'était pas non plus un vrai politique, car il tenait la plupart de ses promesses. Pour Lyautey, l'Algérie était l'exemple à ne pas suivre : il n'avait qu'une piètre opinion de l'état-major d'Alger (ramassis *d'abrutis, absinthés, collés et gâteux* p. 56), on sait qu'il qualifiait même de *politique criminelle* les méthodes appliquées dans ce pays et en prenait le





Académie des sciences d'outre-mer

contrepied (p. 165). Il ne pouvait cependant s'opposer à la venue au Maroc de colons, surtout oranais, qui dans les années 20 représentaient plus du quart du colonat européen (p. 207) et se signalaient comme il se doit par leur mépris des indigènes et par leur opposition farouche à la politique du Résident. Ils prônaient l'abolition du protectorat et l'établissement d'un régime d'administration directe. Mais de nombreux instituteurs, secrétaires, interprètes et traducteurs algériens et tunisiens furent de précieux auxiliaires pour la mise en place et le fonctionnement du protectorat (de même que des sous-officiers et officiers subalternes). L'auteur note qu'ils se voyaient reconnaître au Maroc une *dignité* qui leur était refusée chez eux. Le plus brillant d'entre eux fut Si Kaddour Ben Ghabrit, diplomate, puis chef du protocole au Palais et par la suite recteur de la mosquée de Paris. La carrière de cet *acteur incontournable* (qui ne fut pas toujours en bons termes avec le Résident) est bien retracée pp. 149-151.

On trouvera p. 166 et suivantes, d'intéressantes réflexions sur le régime du protectorat. Il est évident que la Tunisie a servi de précédent et de modèle pour le Maroc, mais quoique Jules Ferry et d'autres aient pu en prétendre, la paternité de ce régime ne revient pas à la III^e République. Les marins du second Empire (La Grandière et Doudart de Lagrée) l'avaient expérimenté au Cambodge dès 1863. Mais il était bien sûr exclu de voir Ferry reconnaître un quelconque mérite au régime de Napoléon III. Il n'y aurait certes pas eu de Maroc s'il n'y avait eu de Tunisie mais il n'y aurait peut-être pas eu de Tunisie s'il n'y avait eu de Cambodge... Le protectorat lyautéen fut la revanche du " royaume arabe " forme d'association dont Napoléon III rêvait pour l'Algérie et que les colons avaient mise en échec...

Au chapitre 10 (pp. 197 et suiv.) on lira de bonnes pages sur l'opposition à Lyautey : les opposants qu'il redoutait le plus n'étaient pas dans les *harkas* de la dissidence (*siba*) mais sur les bancs du Palais Bourbon. Parmi ces tribuns, Jaurès proférait des diatribes contre l'entreprise marocaine. Comme Lyautey il est entouré d'une aura hagiographique qui mériterait d'être revisitée...

Le Résident rencontrait aussi d'autres opposants, surtout dans le colonat algérien et même marocain " Les colons sont la plaie des colonies " (p. 202), dans le clergé catholique car il s'opposait au prosélytisme, parmi ses propres collaborateurs tel le berbériste Michaux Bellaire qui lui reprochait de " faire du Loti en politique ", et dans l'armée, notamment en la personne du maréchal Pétain qui l'avait qualifié de " maréchal de guerre nègre " et faisait déjà montre d'une fourberie dont il donnera des preuves par la suite. On sait que Pétain sera la cause de son départ en 1925 et l'auteur constate que la guerre du Rif a fait deux vaincus : Abd el Krim et Lyautey...

Les échecs ne sont pas passés sous silence et font l'objet du chapitre 16. L'auteur dénonce à bon droit l'insuffisance de la " marocanisation " de l'administration et des cadres² et, malgré le recours à de grands architectes, les carences et les incohérences du plan d'urbanisme, notamment à Casablanca.

² Il convient de rappeler que Juin, au regard de ses méfaits, créa en 1950 une école d'administration marocaine.



Académie des sciences d'outre-mer

"Il a vu grand" écrivait Colette au retour de son voyage au Maroc à la fin de 1925, peu après le départ du maréchal³. Il avait aussi et surtout vu juste. Il ne fut certes pas le fondateur de ce pays qui avait derrière lui une histoire pluriséculaire, mais il en fut le rénovateur et même le refondateur. Il peut être comparé au gérant d'une entreprise menacée de faillite qui parvient au prix d'immenses efforts et de trésors d'habileté, à la remettre sur pied. Il avait restauré l'Etat marocain. Non pas à la manière de Kémal Ataturk qui fit entrer son pays dans la modernité avec une rigueur spartiate, mais par la souplesse, la diplomatie, les égards. Il n'avait cependant pas eu les coudées franches et eut souhaité voir un représentant du Maroc signer le Traité de Versailles et siéger à la première assemblée de la Société des Nations à Genève en novembre 1920. Il eût également souhaité en faire un Etat associé doté d'une indépendance limitée, analogue à celle qui fut reconnue à l'Egypte en 1922.

Il restera aux Marocains, au prix d'un combat nationaliste d'une vingtaine d'années, qui débutera en 1934, à prendre les leviers de commande de leur pays.

Certains points mériteraient discussion : il est très peu probable que le Grand Vizir El Moqri ait vécu 113 ans (1844-1957), comme il est indiqué en note p. 150. C'est la version officielle de ses biographes mais une telle longévité est rarissime, surtout chez les hommes. Peut-on écrire (p. 121) que la France s'est comportée dans la plupart des cas *de façon décente* dans la conquête de ses colonies? Il n'y a pas eu que des Brazza ou des Pavie!...

Ecrit peut-être un peu hâtivement, sans relecture suffisante, le texte n'est pas exempt de quelques inexactitudes qui pourront être rectifiées dans les tirages à venir et nous gageons qu'il y en aura, car les premiers chiffres sont prometteurs.

p. 31 : l'alliance franco-russe est de 1892 et non de 1907 et est donc antérieure à l'Entente cordiale.

p. 32 : La Corse a été annexée par la France en 1768 et non en 1762.

p. 41 : L'acte d'Algésiras est de 1906 et non de 1908.

p. 56 : Le titre exact conféré à Lyautey en 1912 est celui de commissaire résident général. Il sera aussi -porté pas ses successeurs jusqu'à l'indépendance.

p. 71 : le général Lanrezac n'a jamais été nommé maréchal et ne peut donc être mis au nombre des " futurs maréchaux de la victoire de 1918 ".

p. 81 : Qu'est-ce qu'un marxiste de droite ? (même s'il est sans doute difficile de classer un stalinien à gauche).

p.102 : Jean-René Tournoux s'appelle Jean-Raymond Tournoux.

p. 115 : le général Etienne, fondateur de l'arme blindée, est le général J. B. Estienne.

p. 119 : Brazza n'a jamais été *exilé en Algérie par le gouverneur du Congo*. Il s'est établi de son plein gré à Alger pour y jouir de sa retraite après avoir été relevé de ses fonctions.

p. 124 : les troubles dans le Rif en 1958 se sont produits sous Mohammed V et non sous Hassan II qui ne règne qu'à partir de 1961.

p. 136 : Regnault était ministre plénipotentiaire à Tanger et non consul.

p. 155 : Le tremblement de terre de Lisbonne eut lieu en 1755 et non en 1758.

p. 160 : Selon les historiens marocains, le grand vizir était appelé *sadr al ad'ham* et non *wazir al ad'ham*.

³ Colette "La naissance du jour" Flammarion 1928.



Académie des sciences d'outre-mer

p.167-168 : Mayotte n'a jamais été un protectorat : ce fut le cas de ses trois voisines, les îles Comores, de 1886 à 1912. Les îles Wallis et Futuna ont certes conservé leurs trois rois (chefs coutumiers), mais elles ne les ont pas *gardés depuis l'indépendance* puisqu'elles ne sont pas indépendantes.

p. 189 : la dernière lettre en question (1925) est adressée au sultan Moulay Youssef et non à son fils Mohammed V (qui ne règne qu'à partir de 1927 sous le nom de Mohammed ben Youssef).

p. 199 : le traité de commerce franco-britannique de 1938 est un traité anglo-marocain, puisqu'il ne concernait que le Maroc : Noguès (représenté par le ministre Georges Bonnet) agissait en tant que ministre des affaires étrangères du sultan. (voir le texte in : Hoisington *L'héritage de Lyautey*).

p. 200 : nous lisons que le Résident, en quête d'appuis " sait faire son marché " dans le parti colonial entre Gambetta, Delcassé etc. C'est oublier que Gambetta était mort depuis près de trente ans quand Lyautey prit ses fonctions au Maroc.

p. 214 : nous apprenons que Lyautey est un Lorrain né au lendemain de la défaite de 1871 ! alors que chacun sait qu'il est né en 1854 comme il est justement écrit p. 47.

p. 265 : le vicaire faisant fonction d'évêque (Viel) est un vicaire apostolique.

p. 367 : André-Louis Dubois (dernier résident, haut-commissaire et premier ambassadeur) avait été préfet de police à Paris (1954-1956) et non en Algérie (il avait refusé une affectation dans ce pays).

En dépit de ces quelques imperfections, cet ouvrage fait foi des nombreuses lectures et des grandes qualités de synthèse de son auteur. Tous ceux qu'intéresse l'histoire des débuts du protectorat au Maroc, et qui n'ont pas le temps ou les moyens de se plonger dans l'œuvre monumentale de Daniel Rivet s'y reporteront avec le plus grand profit.

Reprenant Brahim Boutaleb, Guillaume Jobin note dans sa conclusion que Lyautey appartient plus à l'histoire du Maroc qu'à celle de la France. Son livre a bénéficié d'un commentaire flatteur sur les ondes de Radio-Orient et jouit déjà au Maroc d'un succès largement mérité.

Jean Martin